

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 9 novembre 2023
Rapporteur :
Monsieur Thomas FEREC**

N° 7

Convention de financement Mégalis Bretagne : phase finale

Signature d'une convention de financement entre QBO et Mégalis Bretagne correspondant au financement de la troisième et dernière phase de déploiement, ainsi que la régularisation des phases précédentes, soit 614 529 € à la charge de QBO.

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit à travers la fibre optique à 100 % des foyers, entreprises et services publics bretons. Certains secteurs sont déployés par des opérateurs privés sur leurs fonds propres.

En dehors de ces zones, faute d'initiative privée ce sont les collectivités territoriales qui déploient des réseaux d'initiative publique (RIP). L'initiative publique a été confiée en Bretagne au Syndicat mixte Mégalis Bretagne, qui assume le déploiement pour 60% de la population et sur 90% du territoire.

Sur QBO, Mégalis Bretagne est en cours de déploiement de la fibre optique sur le territoire de l'ancien Pays Glazik (Briec, Edern, Landrévarzec, Landudal, Langolen) ainsi que la commune de Quéménéven. Pour rappel le reste de l'agglomération est déployé par Orange.

Le déploiement de Mégalis est prévu en 3 phases/

- la phase 1 : Edern et une partie de Briec est finalisée;
- la phase 2 (Briec et Langolen et les dernières prises d'Edern) : a en partie été livrée et le reste est en cours de travaux;
- la phase 3 : Landrévarzec, Landudal et Quéménéven est en cours d'étude et devrait être finalisée fin 2026 au plus tard.

En plus du déploiement de la fibre, sur certains secteurs de la phase 3 des montées en débit ont été réalisées pour optimiser le réseau de cuivre et ainsi permettre aux riverains de patienter dans des situations de débit plus convenables.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 17/11/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/11/2023 (accusé de réception du 17/11/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Quimper Bretagne Occidentale a participé au financement des 2 premières phases de déploiement sur la base de 445 € par prise pour un coût total moyen de la prise estimé à 2 000 € environ. Le reste étant financé par l'État, la région, les départements et le FEDER.

Le marché de déploiement des phases 2 et 3 ont cependant permis de revoir le projet global de Mégalis Bretagne à la baisse ce qui a permis de diminuer la part de EPCI dans le financement du projet à 308 € par prise.

Aujourd'hui Mégalis Bretagne propose donc une dernière convention, qui va à la fois valider le financement de la 3ème et dernière phase de déploiement et régulariser :

- le trop payé sur les phases 1 et 2 ;
- la légère hausse du nombre de prises réelles à raccorder par rapport aux premières estimations sur les phases 1 et 2 ;
- le montant déductible prévu lors des montés en débit (MED) également financés par QBO. Ces travaux de fibre jusqu'aux centraux téléphoniques qui ont permis d'optimiser le réseau cuivre peuvent en partie être réutilisés (travaux de génie civil).

QBO a déjà payé à Mégalis Bretagne pour les phases 1 et 2, la somme de 1 750 185 € :

- pour la phase 1 : 574 940 € soit 1 292 prises estimées, au prix de 445 € la prise ;
- pour la phase 2 : 1 175 245 € soit 2 641 prises estimées, au prix de 445 € la prise.

Au final QBO devra payer au total 2 397 472 € correspondant à :

- pour la phase 1 : 410 872 € soit 1 334 prises réellement raccordées, au prix de 308 € la prise ;
- pour la phase 2 : 1 031 492 € soit 3 349 prises réellement raccordées, au prix de 308 € la prise ;
- pour la phase 3 : 955 108 € soit 3 101 prises estimées (qui pourront être réévaluées éventuellement) au prix de 308 € la prise.

Il ne reste donc à payer pour QBO pour cette dernière phase de déploiement que 614 529 € ce qui correspond à :

La somme totale à financer par QBO	2 397 472 €
La somme déjà financée par QBO	- 1 750 185 €
Le montant déductible des opérations de MED	- 32 758 €
RESTE A FINANCER	614 529 €

Cette somme sera à payer sur la base de 25% d'acompte sur 3 années (2024-2026) et le solde correspondant à 25% ainsi qu'une éventuelle régularisation liée au nombre exacte de prises à déployer en 2027.

Madame Nabila PRIGENT étant sorti de la salle (ne prenant part ni aux délibérations, ni au vote), après avoir délibéré (52 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider la participation de QBO pour un montant de 614 529 € correspondant à la phase 3 et à la régularisation des phases précédentes ;
- 2 - d'autoriser madame la présidente à signer la convention n°2023-011-03 de finalisation du projet « Bretagne Très Haut Débit ».